

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# Master | Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé

Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

- › Composante : Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- › Niveau d'étude : BAC +5 / master
- › Durée : 2 ans
- › Crédits ECTS : 120 ECTS
- › Ouvert en alternance : Oui
- › Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue, Formation professionnelle
- › Formation à distance : Non
- › Lieu d'enseignement : Angers
- › Campus : Campus Belle-beille

## Parcours proposés

- › Parcours Neuropsychologie de l'enfant
- › Parcours Neuropsychologie de l'adulte
- › Parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique

## Présentation

Retrouver les taux de réussite de ce diplôme [ici](#)

La mention du Master Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé (PPP) a pour objectif de former des psychologues cliniciens disposant de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une approche intégrative dans le champ de la psychologie, de la neuropsychologie et de la psychopathologie de l'enfant, de l'adulte et du sujet âgé, enrichie d'autres approches disciplinaires (telles que le droit, la sociologie et la médecine).

Cette dynamique intégrative coïncide avec la perspective des modèles biopsychosociaux dans laquelle s'inscrit ce Master, considérant que l'interaction des facteurs biologiques (par ex., un processus dégénératif, une lésion acquise, une maladie génétique, un trouble du neurodéveloppement), des facteurs sociaux (par ex., la pauvreté, l'exclusion, les stéréotypes) et des événements de vie (par ex., un deuil, un traumatisme) peut conduire à des difficultés psychologiques (symptômes psychopathologiques ou comportementaux) via leurs effets conjoints sur différents types de processus psychologiques, cognitifs, affectifs, motivationnels, ou relationnels (Kinderman, 2005).

Les psychologues issus de cette formation sont destinés à travailler dans des contextes pluridisciplinaires en concertation avec les autres professionnels exerçant dans les champs de la santé, du médico-social et de l'éducation. Les diplômés disposeront d'un domaine de spécialisation en lien avec des secteurs d'insertion professionnelle se différenciant selon 3 parcours :

- M1 et M2 : [Parcours Neuropsychologie de l'enfant \(NEF\)](#)
- M1 et M2 : [Parcours Neuropsychologie de l'adulte \(NEAD\)](#)
- M1 et M2 : [Parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique \(PVNP\)](#).

Ils peuvent, selon le parcours choisi (dès le M1), devenir psychologues dans de multiples services relevant de la fonction publique hospitalière (par exemple, neurologie, psychiatrie, pédiatrie, gériatrie), du secteur conventionné (centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle), du secteur sanitaire et social (services de soins type SSEFIS et SESSAD, EHPAD), du monde associatif (établissement et services d'aides par le travail, maisons d'accueil spécialisées...), ou du secteur libéral.

Afin de garantir la perspective intégrative de la mention, la formation implique des approches multiples incluant des enseignements fondamentaux assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels spécialisés en neuropsychologie, mais aussi neurosciences (neurologie, neuropédiatrie, gériatrie, imagerie, psychopharmacologie, etc.), psychiatrie et pédopsychiatrie, psychologie clinique et psychopathologie, psychologie de la santé, psychologie cognitive et expérimentale, psychologie du développement et psychologie sociale. Des enseignements plus spécifiques visent par ailleurs à développer les connaissances de l'environnement professionnel (institutions, politiques en matière d'insertion des personnes handicapées, modalités de prise en charge, etc.), l'acquisition de savoirs faire (techniques d'évaluation et d'expertise, rééducation, transmissions d'informations, accompagnement des patients et des familles, construction de formations, accompagnement des équipes, etc.) et de savoirs être (éthique et déontologie professionnelle, éthique de la recherche, etc.).

La formation se caractérise par une profonde cohérence épistémologique et méthodologique, qui permet aisément l'articulation entre recherches fondamentale et appliquée, et qui prépare à une poursuite éventuelle des études en Doctorat.

Les 3 parcours de ce Master visent à former des psychologues de statut cadre, titulaires du titre tel que prévu par la loi pour les détenteurs d'une Licence et d'un Master de psychologie (Textes légaux : (1) Diplômes requis : [décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005](#); (2) Usage du titre : [loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005](#) ; (3) Conditions de délivrance du titre : [décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003](#) ; (4) Stage professionnel : [arrêté du 19 mai 2006, mis à jour le 25 août 2019](#)).

## Objectifs

Ces Masters visent à former des psychologues de statut cadre, titulaires du titre tel que prévu par la loi pour les détenteurs d'une Licence et d'un Master de psychologie (Textes légaux : (1) Diplômes requis : [décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005](#); (2) Usage du titre : [loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005](#) ; (3) Conditions de délivrance du titre : [décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003](#) ; (4) Stage professionnel : [arrêté du 19 mai 2006, mis à jour le 25 août 2019](#)).

## Savoir-faire et compétences

### **Compétences communes à la mention**

Tout au long des deux années du master, la formation vise à développer les compétences transversales suivantes :

- Capacité à mobiliser et à mettre en œuvre une approche théorique et méthodologique intégrative multi-référencée dans le champ de la psychologie.
- Capacité à mettre en œuvre une démarche raisonnée intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du travail du psychologue clinicien.
- Capacité à utiliser des tests de façon pertinente dans le cadre de bilans psychologiques et neuropsychologiques.
- Capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs de prise en charge et de prévention (cliniques, cognitifs, etc.).
- Capacité à travailler dans des équipes pluridisciplinaires, via la professionnalisation par les stages et la validation du titre de psychologue.
- Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques pertinentes venant d'autres disciplines que la psychologie (sociologie, droit, médecine, etc.).
- Capacité à utiliser des méthodologies qualitatives et quantitatives et à analyser des données.
- Capacité à la communication scientifique et professionnelle, écrite et orale, en français et dans une langue étrangère.

## Organisation

---

### Aménagements particuliers

La formation accueille des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap et sportifs de haut niveau), pour lesquels des aménagements partiels peuvent être envisagés, de manière raisonnable avec les attentes de la formation, en concertation avec l'étudiant, l'équipe pédagogique et le Service de Santé Universitaire d'Angers (SSU) au besoin (dispense partielle d'assiduité, dédoublement d'année...).

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer une année de césure pour un séjour d'étude et/ou un stage clinique supplémentaire en particulier à l'étranger, ou encore pour suivre une formation complémentaire.

### Ouvert en alternance

#### Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 4 mois

Stage à l'étranger : Possible

L'objectif de la formation étant de former des psychologues cliniciens s'inscrivant dans une démarche intégrative, une place privilégiée est réservée aux aspects de professionnalisation qui se matérialisent au travers de différentes actions, dont la réalisation de stages, d'une durée minimale de 50 jours ouvrables en première année de master (soit 350 heures) et de 75 jours ouvrables en deuxième année de master (soit 525 heures), ce qui représente un total de 125 jours minimum sur l'ensemble de la formation (soit 875 heures).

Les stages doivent obligatoirement être effectués auprès d'un psychologue exerçant depuis au moins 3 ans, dans une institution accueillant un public correspondant à la spécialité du parcours choisi et validée par le collège

enseignant. Dans l'idéal, l'étudiant réalise un stage long par semestre, dans des lieux de stage et avec des encadrants différents. Les stages en libéral sont possibles de manière complémentaire.

Conformément aux dispositions de [l'arrêté du 19 mai 2006 mis à jour en 2019](#), chaque étudiant-stagiaire bénéficie d'un encadrement par :

- Un psychologue, référent et professionnel de terrain, auprès duquel le stage a été réalisé ;
- Un psychologue, membre de l'équipe pédagogique conduisant au diplôme de Master (dit « Maître de stage » dans le décret de 19 mai 2006 mis à jour en 2019) ayant assuré le séminaire d'analyse de la pratique et le suivi de stage régulier au cours de l'année.

Ce dispositif est complété par un carnet de stage qui précise l'ensemble des stages réalisés par l'étudiant au cours de ses deux années de Master, permettant d'identifier les secteurs d'activités expérimentés par l'étudiant. Ce livret vise à identifier les objectifs à atteindre pour chaque stage, évaluer leur réalisation et effectuer un suivi de l'évolution des compétences professionnelles de l'étudiant-stagiaire en regard de la pratique psychologique. Il est complété par l'étudiant-stagiaire et les psychologues l'accueillant en stage et fait l'objet d'un suivi régulier par les enseignants de l'Université (maître de stage de l'équipe pédagogique et enseignant-chercheur en psychologie). Il contribue à l'évaluation des savoirs-faire et des savoirs-être développés pendant la formation de Master.

Dans le cadre de la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master de psychologie en application du décret n° 2005-97 du 3 février 2005 et de l'arrêté du 19 mai 2006 mis à jour le 25 août 2019 complétant le décret n° 90-255 du 22 mars 1990, la validation académique du stage professionnel et du master (quel que soit le parcours) permet la délivrance d'une attestation permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

## Admission

### Conditions d'admission

Vous souhaitez reprendre des études ? Vous êtes notamment salarié, demandeur d'emploi... Vous devez impérativement contacter le [Service Commun d'Alternance et de Formation Professionnelle \(SCAFOP\)](#) avant toute démarche de candidature.

### Recrutement pour 2025-2026

voir sur les pages des parcours

### Public cible

La mention est ouverte aux étudiants inscrits en formation initiale ainsi qu'aux étudiants de la formation continue au titre de la validation des acquis pédagogiques. L'organisation du Master en alternance permet de faciliter l'accueil d'étudiants en formation continue. Des places sont également attribuées pour les étudiants étrangers (Campus France). Tous les candidats sont soumis à la même procédure de sélection.

## Capacité d'accueil

60 (20 par parcours)

Dont 6 places pour la formation continue (2 par parcours)

Dont 6 places réservées Campus France (2 par parcours)

## Infos pratiques

---

### Contacts

[Responsable formation](#)

Arnaud Roy

✉ [arnaud.roy@univ-angers.fr](mailto:arnaud.roy@univ-angers.fr)

### Lieu(x)

📍 Angers

### Campus

🏠 Campus Belle-beille

# Programme

---

## Organisation

En vue de favoriser une réelle intégration dans la structure d'accueil ainsi qu'un investissement sur l'ensemble des missions confiées au psychologue clinicien, une organisation en alternance (stages) a été plébiscitée sur les deux années de formation. Outre le fait de favoriser l'articulation entre la théorie et la dimension professionnalisante/pratique, cette organisation permet à l'étudiant de participer au suivi régulier des patients/personnes et de leur famille, et d'être confronté aux missions institutionnelles confiées au psychologue. Cette mise en situation institutionnelle offre l'opportunité aux étudiants-stagiaires :

- D'appliquer, en responsabilité, les connaissances acquises auprès des personnes accueillies/accompagnées ainsi que de leur famille,
- D'approfondir la connaissance du milieu professionnel et d'être en mesure de répondre aux demandes formulées par les équipes et les institutions en matière d'information, de formation et de régulation.
- D'acquérir une position professionnelle de psychologue clinicien dans une dynamique intégrative.

## Parcours Neuropsychologie de l'enfant

## Parcours Neuropsychologie de l'adulte

## Parcours Psychologie du vieillissement normal et pathologique